

Communiqué

La Communauté métropolitaine de Québec rend public son  
Bilan 2008 du *Plan de gestion des matières résiduelles*

(Québec, le 23 avril 2009) – La Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) est heureuse d’annoncer que le taux de valorisation des matières recyclables atteint maintenant 62 % dans la région, dépassant ainsi l’objectif de 60 % fixé par la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*. Pour poursuivre ses efforts et obtenir de tels succès dans le domaine de la valorisation des matières organiques, la CMQ demande cependant au gouvernement du Québec de rendre publiques rapidement les modalités du programme d’aide au financement des infrastructures de traitement des matières organiques annoncé en mars dernier.

Entre 2007 et 2008, soit en un an seulement, la quantité de matières recyclées sur le territoire de la CMQ Rive-nord est passée de 49 792 à 56 594 tonnes, une augmentation de 13,6 %. La quantité de matières organiques valorisées a augmenté de 8,9 % alors que le tonnage d’encombrants valorisés a de son côté crû de 3,9 %. Parallèlement cependant, la quantité de matières gérées dans les installations situées dans l’une ou l’autre des 27 municipalités du territoire a augmenté de 7,4 %, soit de près de 20 000 tonnes en une seule année.

Face à ces constats, la CMQ réclame des gestes concrets et rapides de la part du gouvernement du Québec. En mars, ce dernier annonçait la mise sur pied d’un programme d’aide au financement des infrastructures de traitement des matières organiques. La CMQ s’est publiquement réjouie de cette annonce. Elle attend maintenant avec impatience les modalités d’application de cet important programme afin que les municipalités de la région métropolitaine puissent enfin prendre les décisions qui s’imposent pour favoriser la valorisation des matières organiques. Rappelons en effet que seulement 21 % de ces matières sont actuellement valorisées dans la région.

La CMQ estime également qu’il est urgent que le gouvernement du Québec prenne position sur la responsabilité élargie des producteurs. « Les municipalités ont beau faire d’énormes efforts pour traiter les matières collectées sur leurs territoires, elles n’ont que peu d’emprise sur le type de produits mis sur le marché de même que sur les méthodes d’emballage de ces produits », de dire monsieur Raymond Dion, vice-président de la commission Environnement de la CMQ. Entre 2002 et 2008, soit en six ans seulement, la quantité de matières résiduelles gérées par les municipalités de la CMQ Rive-Nord a augmenté de 28 %.

Enfin, la CMQ attend avec impatience la nouvelle politique québécoise de gestion des matières résiduelles promise par le gouvernement du Québec dans la foulée de la publication,

en juin 2008, du rapport de la Commission des transports et de l'environnement de l'Assemblée nationale intitulé *La gestion des matières résiduelles au Québec*.

- 30 -

Source : Benoît Massicotte  
Coordonnateur aux communications et aux consultations  
641-6250, poste 1210